

DEC211660DR01

**Décision portant délégation de signature à Madame Rhalida Linda Amrani pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8239 intitulée « Centre d'Études Européennes et de Politique Comparée » (CEE)**

## **LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** le code de la commande publique et ses textes d'application ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC181898DGDS du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'UMR8239 intitulée « Centre d'Études Européennes et de Politique Comparée » (CEE), dont la directrice est Madame Florence Haegel ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Rhalida Linda Amrani, assimilée catégorie A de la fonction publique, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée<sup>1</sup>.

### **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 mars 2021

La directrice d'unité  
Florence Haegel,

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur au seuil européen applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique : soit jusqu'à 139 000€HT, seuil en vigueur au 01/01/2020.